

21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres : 13

En exercice : 9

Qui ont délibéré : 9

Envoyé en préfecture le 27/09/2022  
Reçu en préfecture le 27/09/2022  
Affiché le   
ID : 021-212105779-20220924-2022007CCAS-DE

Séance du 24 septembre 2022

L'an deux mil-vingt-deux, le 24 septembre à dix-heures, les membres du C.C.A.S. régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Madame Aurélie LABELLE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINT-USAGE en l'absence de la Présidente.

**Présents :** Madame Aurélie LABELLE, Madame Stéphanie IMBERT, Madame Marie-Laure CARTIER, Madame Martine CONSTANTIN, Madame Christiane BARITHEL, Madame Luce BRACONNIER, Madame Magalie DENAIN, Madame Nelly LORAUD, Madame Valérie HUMBLOT

**Absent(s)-excusé(s) :** Madame HOSTALIER Valérie, Madame MARTZLOFF Laetitia

**Absent(s)-non excusé(s) :** Madame CLEMENT Anita, Madame NICOLAS Jocelyne

**Secrétaire de séance :** Aurélie LABELLE

**Président de séance :** Aurélie LABELLE

\*\*\*\*\*

**Objet de la délibération : N° 2022-007 - Demande d'aide de Monsieur Christophe CARDON pour passer son permis bateau**

Monsieur Christophe CARDON, domicilié administrativement à Saint-Vit, sollicite une aide de 150 € pour l'aider à passer son permis bateau dans l'optique de trouver un travail. Cette personne a travaillé bénévolement pour le salon fluvial. A la date d'aujourd'hui, le département de la Côte d'Or a donné une aide de 150 €

Les membres du CCAS après avoir pris connaissance du dossier de demande d'aide

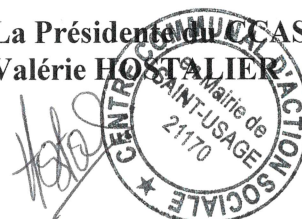
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide à l'unanimité

**Article 1 :** De refuser cette demande au motif que cette demande ne présente pas un caractère de secours impératif et que la personne ne possède pas de domicile fixe sur la commune

**Article 2 :** D'autoriser Madame le Maire à signer le document afférent

Nombre de voix pour	9	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

La Présidente du CCAS  
Valérie HOSTALIER



Envoyé en préfecture le 27/09/2022

Reçu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 021-212105779-20220924-2022007CCAS-DE